

Lancement de la campagne de prospection de la flavescence dorée 2020

Le lundi 24 août 2020, une nouvelle campagne de prospection de la Flavescence dorée est organisée par la FDGDON32, dans le cadre d'un cycle de 4 ans (2019-2022).

Comme les précédentes années, des équipes de prospecteurs formés à la reconnaissance des symptômes par la FREDON Occitanie seront chargées de visiter les parcelles de vignes. Dans cette perspective, il est important de rappeler les points qui ont prévalu dans le choix de cette organisation.

Grâce aux cinq premières années de prospection nous avons constaté que la flavescence dorée est présente sur la totalité

du département. Cette maladie vectorielle va nous demander du temps et beaucoup de rigueur pour en venir à bout. Chaque année de nouveaux foyers ont été découverts. Nous rappelons l'importance d'une mobilisation **massive** contre ce fléau que représente la Flavescence dorée. Si nous laissons le phénomène s'amplifier, alors il serait **difficile de faire machine arrière**. C'est pourquoi, le chantier de prospection fine du vignoble doit être perçu comme **d'importance majeure** par l'ensemble de la profession.

Les autres régions viticoles l'ont bien compris et proposent des organisations similaires.

L'obligation réglementaire qui incombe à tout viticulteur ou propriétaire de vigne d'assurer la lutte, passe par le respect du nombre et des périodes de traitements insecticides, mais aussi par la surveillance de la vigne et l'élimination des pieds contaminés, avant le 31 mars 2021.

Le service que nous proposons aujourd'hui garanti le respect de ce cadre réglementaire et permet de mutualiser les coûts de la surveillance, et de proposer le tarif le plus bas.

Nous mettons tout en œuvre pour que la campagne de prospection se déroule dans les meilleures conditions, dans l'intérêt du vignoble.

Contact : Chambre d'agriculture du Gers, Carla Fabri - Tél. 05.62.61.77.54.